

5 ans pour Fréjus

2014-2019



VOS ÉLUS



David RACHLINE
Maire de Fréjus



Richard SERT
1^{er} Adjoint – Budget, finances, urbanisme et aménagement du territoire, patrimoine communal, patrimoine culturel et historique, risques majeurs. Conseiller Départemental.



Gilles LONGO
2^e Adjoint – Développement économique, emploi - formation, marchés publics. Quartier de Saint-Aygulf.



Williams AUREILLE
3^e Adjoint – Affaires culturelles, communication, publicité, nouvelles technologies. Quartier de l'Estérel.



Brigitte LANCINE
4^e Adjointe – Logement social et en accession maîtrisée. Quartier de la Tour de Mare. Conseillère Régionale.



Christophe CHIOCCA
5^e Adjoint – Commerce et artisanat, tourisme. Quartier de Fréjus-centre.



Julie LECHANTEUX
6^e Adjointe – Affaires scolaires, enfance, petite enfance. Conseillère Départementale.



Christine MEUNIER
7^e Adjointe – Action sociale, ressources humaines, prévention et insertion. Quartier de la Gabelle. Conseillère Régionale.



Pascal PIPITONE
8^e Adjoint – Démocratie de proximité, vie associative, jumelages.



Sonia LAUVARD
9^e Adjointe – Affaires générales, état-civil, sécurité des établissements recevant du public, affaires juridiques, accessibilité.



Dominique BEAUMONT
10^e Adjoint – Travaux, voirie, circulation, gestion de crise.



Patrick RENARD
11^e Adjoint – Sécurité publique et Police Municipale. Quartier de Port-Fréjus.



Monique MILIOTI
12^e Adjointe – Littoral et domaine public maritime, espaces lacustres.



Lydia RIGAILL
13^e Adjointe – Simplification administrative, guichet unique. Quartier de Fréjus-plage.



Charles MARCHAND
Adjoint aux quartiers Caïs-Capitou, transports, stationnement, animation, affaires militaires, propreté, forêt communale, espaces verts.



Fabrice CURTI
Adjoint aux quartiers de Gallieni, Valescure, Madeleine, sport et jeunesse.



Jocelyne MONTESI
Adjointe au quartier de Villeneuve, seniors.



Éric LAGUETTE
Adjoint au quartier de l'Agachon, handicap et accessibilité, santé.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Pierre Joly, Dominique Vandra, Maryse Selves, Robert Simon-Chautemps, Pesamino Fihpalai, Denise Monet, Sylvie Ferreri, Brigitte Auloy, Éric Biancuzzi, François Latouche, Cynthia Crozet, Laetitia Saubiac, Mélissa Merlino, Guilaine Daunay, Mireille Leroux, Stephen Ingrand.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Philippe Mouglin, Giselle Thollet-Paysant, Jean-Claude Tosello, Gérard Charlier de Vrainville, Marion Dubreuil, Stéphane Houot, Françoise Cauwel, Sonia Thollet, François Barbero, Christelle Plantavin, Annie Soler.

mot du maire

Chères Fréjusiennes, chers Fréjusiens,

En mars 2014, vous m'avez fait l'honneur de m'accorder, avec mon équipe, votre confiance pour conduire les destinées de notre belle ville de Fréjus. J'ai souhaité aujourd'hui vous rendre compte de l'action menée depuis lors, afin que vous puissiez mesurer le chemin parcouru ensemble. Et ce dans les différents domaines de l'action municipale : le cadre de vie, la sécurité, les solidarités, l'enfance et la jeunesse, l'attractivité touristique et économique, mais aussi l'évolution de notre centre historique, les proximités et la vie des quartiers, la culture, le patrimoine et le sport, et bien sûr l'innovation et le développement durable. Sans oublier la gestion de nos finances.

Un tel bilan est forcément synthétique. Mais il peut permettre à chacun de constater ce qui a changé et évolué dans notre ville ou est en passe de le faire. Il vous permet aussi de savoir, de manière très concrète, à quoi servent vos impôts locaux. Des impôts dont le taux n'a pas augmenté à Fréjus depuis 2014, comme je m'y étais engagé auprès de vous.

L'action que nous avons menée s'est inscrite dans un contexte budgétaire contraint, compte tenu notamment de la baisse sensible des dotations de l'État, qui ont représenté depuis 2014 un « manque à gagner » de plus de 20 M€ pour nos finances ; mais aussi du très fort endettement de la ville que nous avons trouvé en 2014. Cet endettement, de près du double de la moyenne des communes de notre strate démographique, pèse pour 15 M€ chaque année sur notre budget, réduisant d'autant nos marges de manœuvre. Nous l'avons cependant d'ores et déjà réduit, depuis 2014, de près de 17 M€.

Alors certes, si nous avons fait beaucoup, et ce document l'illustre, beaucoup nous reste à faire. Si nous avons pu réaliser plusieurs importants projets, d'autres n'ont pu l'être, pour des raisons budgétaires ou également du fait de procédures souvent longues et complexes dans notre pays. Mais nombre d'entre eux sont sur les rails. Des projets essentiels pour l'avenir de Fréjus, pour son attractivité et ses emplois, mais aussi pour répondre aux grands défis environnementaux de notre temps, une réponse à laquelle Fréjus prend sa pleine part. Nous y travaillons chaque jour activement.

« Le temps passe cent fois plus vite qu'on ne croit », écrivait Georges Brassens. De fait, 5 ans, c'est peu, au regard de l'histoire deux fois millénaire de l'antique « Forum Julii ». Mais j'ai la faiblesse de penser que ces 5 ans ont été utiles à Fréjus. Et je souhaite en tous cas que ce bilan d'étape contribue à la transparence de l'action municipale, à laquelle je suis particulièrement attaché, et à votre pleine information.

Avec vous et pour vous.

David Rachline

5 ANS POUR

AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE



Embellir Fréjus et la rendre toujours plus agréable à vivre pour les Fréjusiens et les visiteurs est une préoccupation constante de la municipalité. C'est pourquoi la Ville met en œuvre d'importants moyens pour rénover et aménager ses voiries, dans le cadre d'un programme pluriannuel, ainsi que ses espaces publics, mais aussi pour entretenir et embellir ses espaces verts et sa forêt, et enfin pour une ville toujours plus propre.

NOUS L'AVONS FAIT



✓ De nombreux aménagements et réfections de nos voiries et espaces publics :

- ▶ Aménagements : giratoire de la Montagne, giratoire du Casteu, aménagement paysager de la RD 100, réaménagement sécuritaire de la rue du Maréchal Lyautey, modification du parking place Couillet à Saint-Aygulf, aménagement d'un parking pour la crèche Brosset.
- ▶ Réfection et réparation de chaussées : parking de la maison des associations du Counillier à la Tour de Mare, parking de la rue des Moulins, impasse Charcot, rue Hippolyte-Fabre, rue Roland-Garros, allée de la Miougrano, rue Guillaumet, avenue Delibes, place Pigneto, rue du Général Riera, avenue de la Muscadière, passage Vardon, rue du Général Brosset, avenue de la Plage.
- ▶ Réhabilitation de nombreuses rues à Saint-Aygulf : impasse et avenue Raymond-Poincaré, avenue de la Plage, avenue des Chèrefeuilles, l'avenue Antony-Galvaing et des Rives d'Or.
- ▶ Réfection et réparation de trottoirs : avenue de Port-Fréjus, avenue des Hironnelles, rue Jean-Giono, rue du Dr Donnadieu, rue de la Tourache, poste de Saint-Aygulf, escaliers rue Martin du Gard et escaliers de la plage de la Çaliote.
- ▶ Aménagement de sécurité pour les piétons : rue du Général de Gaulle, rue Henri-Giraud et rue Castillon au 2^e semestre 2019
- ▶ Entretien et évolution de nos cimetières : création du Jardin du Souvenir, d'un puits aux cendres, de 32 cases de columbarium et de 12 enfes au cimetière de la Colle-de-Grune ; construction d'un ossuaire et d'un nouveau puits aux cendres au cimetière Saint-Étienne





✓ Des actions pour une ville plus verte et accueillante

- ▶ Réaménagement des espaces verts après le rond-point Dumbéa et rue de la Frégate
- ▶ Aménagement d'un espace vert en bas de la rue du Général de Gaulle
- ▶ Plantation de nouvelles essences d'arbres dans le parc de la Villa Marie, d'arbres d'alignement rue de la Carene (Port-Fréjus II) et de végétaux dans l'ancienne fontaine place Clemenceau
- ▶ Programme pluriannuel d'élagage des arbres et élagage de l'ensemble des palmiers de la commune
- ▶ Mise en place de mesures de protection et de campagnes de traitement contre les ravageurs tels le papillon *Paysandisia archon* ou le charançon *Rynchophorus*

- ▶ Renforcement du débroussaillage régulier sur les espaces communaux et rappel régulier aux propriétaires de leurs obligations, dans le cadre de la lutte contre les incendies
- ▶ Création d'observatoires de la faune sauvage sur le secteur des Esclamandes avec la CAVEM
- ▶ Entretien et mise en valeur de la forêt communale : réhabilitation de la piste du Testanier, élargissement des bandes de sécurité des pistes DFCI (voies de défense des forêts contre l'incendie), création de la partie basse de la voie PPRIF F12 (Plan de prévention des risques des incendies de forêt)

✓ Des moyens accrus pour la propreté de la ville :

- ▶ Nouveau marché de nettoyage et de ramassage des ordures ménagères dans le cadre de la CAVEM avec des interventions renforcées
- ▶ Renforcement des moyens de la propreté du centre-ville pour les places et les rues commerçantes en après-midi : 2 balayeurs manuel, une balayeuse mécanisée et une balayeuse aspiratrice
- ▶ Mise en place de véhicules électriques qui concilient performance de nettoyage, économies d'eau et un bilan environnemental préservé
- ▶ Installation de 15 nouvelles colonnes aériennes dédiées au tri sélectif
- ▶ Déploiement de 17 colonnes enterrées dans le centre historique
- ▶ Collecte des déchets verts à domicile : 6 200 conteneurs de 340 litres livrés depuis 2017. La collecte des déchets verts dans les zones pavillonnaires de Fréjus est un service gratuit
- ▶ Création d'un service d'intervention rapide, avec la CAVEM, contre les dépôts sauvages



C'EST EN COURS

- ✓ **Réalisation du giratoire du Malbousquet** fin 2019
(investissement : 1 M€ dans le cadre d'un projet urbain partenarial (PUP) avec les constructeurs)
- ✓ **Travaux d'amélioration pluviale** en partie basse du chemin du Malbousquet
- ✓ **Réfections et réparations de chaussée** : rue Nicolai, avenue du Golf, avenue A. Sakharov, rue du Général Mangin, parking de l'école Dolto, rue des Belladones, rue des Clématites (2^e semestre 2019)
- ✓ **Réfection des avenues Martin du Gard, Massenet, Carrel et boulevard Cyrnos** à Saint-Aygulf (2^e semestre 2019)
- ✓ **Fin des travaux d'aménagement de voirie de Port-Fréjus**, face aux derniers immeubles construits
- ✓ **Début de la réalisation de la coulée verte** dans le cadre de la mise en valeur de la plate-forme romaine : création d'un espace vert sur le site Pourcin (fin 2019)



Accompagner les quartiers dans leur développement : l'exemple du PUP Caïs

Le Conseil municipal a adopté **quatre conventions** de « Projet urbain partenarial » (PUP) pour le développement de Caïs-Capitou. Conclues avec les différents investisseurs réalisant des programmes de logement, ces conventions permettent de leur faire cofinancer avec la Ville les futurs investissements dans ce quartier.

Le PUP Caïs, pour la période 2019-2022, c'est plus de **5 M€** de travaux pour :

- la réalisation d'un giratoire à l'intersection entre la RD4 et la rue de Malbousquet
- la restructuration et l'extension des écoles Paul-Roux et Caïs
- la construction d'un gymnase de 500 m².

Baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a déjà diminué à deux reprises (de 12,8 % à 12,5 % en 2017 et à 11 % en 2018), soit une **baisse totale de 14 %**. Cette baisse se poursuivra en 2019, avec un taux fixé à **10%** pour **cette année**.

Cette taxe est inscrite au budget de la CAVEM mais reste cependant spécifique pour chaque ville.

Sa baisse illustre que l'on peut à la fois renforcer le service à l'usager tout en l'optimisant et en réduisant le coût pour le contribuable fréjusien.

5 ANS POUR VOTRE SÉCURITÉ



Conformément à nos engagements, un effort particulier a été effectué pour la sécurité des Fréjusiens. Une action qui concerne le renforcement de la présence et des interventions de la Police municipale, mais aussi la mise en sécurité des écoles, la prévention de la délinquance et des incivilités, ainsi que la protection des populations contre le risque d'inondations ou d'incendies de forêt.

NOUS L'AVONS FAIT



✓ **Une Police municipale présente 7j/7, 24h/24** : réorganisation et création d'une brigade de surveillance des quartiers, d'une brigade motocycliste et d'une brigade de nuit pour adapter les modes d'intervention, ainsi que d'une brigade équestre en période estivale

✓ **Création d'une brigade environnement** pour lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités qui nuisent au cadre de vie

✓ **De nouveaux moyens d'action** : remplacement total du parc automobile (9 véhicules), acquisition de trois motos et d'un bateau pour la brigade nautique

✓ **Des interventions sécurisées** : dotation

d'un gilet pare-balles pour chaque agent et remplacement de l'armement par des pistolets 9 mm

✓ **Renforcement de la vidéoprotection** avec le doublement du nombre de caméras (140 aujourd'hui)

✓ **Sécurisation des écoles** : travaux anti-intrusion et installation de boîtiers d'alarme portatifs pour les directeurs

✓ **Création d'un plateau de la sécurité routière** pour les enfants à la Base nature

✓ **Un effort accru de prévention** : relance du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation, ainsi que du Conseil des droits et des devoirs de familles pour sensibiliser les parents

✓ **Mise en œuvre du dispositif « Citoyens vigilants »** pour prévenir les cambriolages : 888 habitants inscrits en 2019

✓ **Prise d'arrêtés** pour lutter contre la mendicité agressive

✓ **Protection contre les inondations** : études préliminaires de la mise hors d'eau du secteur du Reyrannet, acquisition de terrains pour la mise hors d'eau de la PALUD et convention avec la CAVEM et le Syndicat mixte de l'Argens pour la réalisation du projet, arrêt du nouveau schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales

✓ **Prévention des incendies de forêt** : 150 000 € pour l'élargissement du chemin du Gonfaron dans le cadre du Plan de prévention du risque incendie de forêt (PPRIF)



131 agents municipaux pour la sécurité des Fréjusiens

68 agents armés
de la Police municipale

2 agents de surveillance
de la voie publique
et **22** « papis et mamies trafic »
pour la sécurité des sorties d'école

7 agents de la brigade environnement
et **3** gardiens de parcs

14 agents administratifs
(accueil, fourrière,...)

15 opérateurs de vidéoprotection

Des écoles sécurisées

Outre la surveillance quotidienne des points école pour la sécurité des enfants, la Ville a renforcé la présence de la Police municipale aux sorties d'écoles, et a équipé les directeurs d'écoles de boîtiers d'alarme portatifs, permettant une intervention directe de la police municipale en cas de danger potentiel.

Une action... des résultats

Sur la période 2015-2018 :
baisse de **17 %** des troubles
à la tranquillité publique sur la dernière
année écoulée, 2017-2018

- **60 %** de personnes mises
à disposition de la Police nationale
entre 2015 et 2018. La baisse des mises
à dispositions est significative de la
diminution des interventions de la Police
municipale et donc de la baisse de la
petite délinquance.

C'EST EN COURS

✓ **6 nouvelles caméras de
vidéoprotection** prévues en 2019

✓ **4,2 M€ de travaux pour
le confortement des digues
du Reyran** sur 2019-2020 dans le
cadre du Plan d'action et de protection
contre les inondations (PAPI) :
cofinancement 60 % Ville / 40 % État

✓ **Étude d'aménagement
d'une zone d'expansion de
crue** dans le quartier de l'Agachon

✓ **Procédures pour réaliser
de nouvelles voies** dans le
secteur du Capitou dans le cadre du
PPRIF (Plan de prévention des risques
d'incendies de forêt)



5 ANS POUR

NOS ENFANTS ET NOS JEUNES



Fréjus accueille de plus en plus d'enfants et de jeunes. La municipalité a donc consacré d'importants moyens au renforcement des capacités d'accueil dans les établissements de la petite enfance comme dans les 24 écoles maternelles et élémentaires, où 4 740 élèves sont scolarisés, et au sein des accueils de loisirs. Autre objectif majeur : l'amélioration de la qualité de l'accueil, et donc des locaux : rénovation, climatisation, installation de nouvelles aires de jeux, mais aussi sécurisation des accès ont été à l'ordre du jour de ces dernières années. La Ville s'est également attachée à proposer de nouvelles activités pour les adolescents.

NOUS L'AVONS FAIT



✓ **De nouveaux locaux** pour la crèche municipale « Arc-en-Ciel » et le Relais Assistants Maternels (investissement : 610 000 €)

✓ **Installation de la climatisation** dans tous les dortoirs et les salles de motricité des écoles maternelles et dans les réfectoires de toutes les écoles (investissement : 375 000 €)

✓ **Installation de nouvelles structures de jeux dans toutes les écoles maternelles** : plus de 300 000 € investis depuis 2014

✓ **Renforcement de la dotation informatique des écoles** : près de 200 000 € consacrés à l'acquisition de 213 ordinateurs, 34 vidéoprojecteurs, 20 vidéoprojecteurs interactifs, 60 tablettes tactiles et la création de 2 classes mobiles

✓ **Nombreux travaux** de rénovation dans les écoles : peinture, rideaux, accessibilité...

✓ **Sécurisation des établissements scolaires** conformément aux dispositions Vigipirate : installation de visiophones et d'éclairages extérieurs, fourniture de boîtiers d'alerte attentat/intrusion

✓ **Augmentation de 19 % de la capacité d'accueil dans les structures de la petite enfance** (municipales, associatives et privées) : 619 berceaux en 2018 contre 519 en 2014

✓ **Augmentation de 26 % de la capacité d'accueil des centres de loisirs du mercredi** : 590 places en 2018 contre 468 en 2014 et **encadrement renforcé des activités** avec une hausse de 14,5 % des effectifs dédiés à temps plein

✓ **Mise en place des études surveillées** pour les enfants des classes élémentaires fréquentant l'accueil périscolaire du soir

✓ **Reprise en régie des centres de loisirs d'été** pour une meilleure cohérence des activités proposées aux enfants, une continuité d'encadrement et une mobilisation renforcée des ressources locales et de proximité

✓ **De nombreux intervenants culturels, artistiques ou sportifs pour les activités périscolaires** : budget porté de 28 000 € à 75 000 €, dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT)

✓ **Mise en place du « self qui fait grandir »** dans les écoles élémentaires pour améliorer le bien-être des enfants durant les repas et renforcer leur autonomie



✓ **Des démarches facilitées pour les familles** avec le développement du « portail famille », la création d'un accueil téléphonique unique et des inscriptions sur rendez-vous

✓ **Création d'un « club ados »** proposant de nombreuses activités et sorties pour les 13/17 ans

✓ **Création d'un « Point Information Jeunesse »** à Villeneuve : informations sur l'orientation, les jobs d'été, la mobilité internationale...

✓ **Mise en place des « bourses Bafa » et des « bourses permis » pour les jeunes** : une aide en contrepartie d'une action éco-citoyenne ou d'une intervention dans les centres de loisirs

✓ **Création de chantiers de jeunes** lors desquels des adolescents Fréjusiens participent à l'entretien des espaces verts et bénéficient en contrepartie d'activités sportives et culturelles



LE PÔLE ENFANCE :

11 MILLIONS D'EUROS AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Réalisé dans le cadre d'un partenariat public/privé, le Pôle Enfance qui ouvrira fin 2019 abritera sur 3 niveaux, 3 200 m² de surface intérieure et 3 600 m² d'espaces extérieurs :

- ▶ 1 nouvelle école élémentaire de 14 classes en remplacement de l'école Les Chênes
- ▶ 1 accueil de loisirs élémentaire de 92 places en remplacement de celui de l'Aqueduc
- ▶ 1 nouvel accueil de loisirs maternel de 56 places
- ▶ la crèche familiale municipale « L'Arche de Julii » dans ses locaux neufs
- ▶ une micro-crèche municipale de 7 berceaux
- ▶ 1 restaurant scolaire maternel et élémentaire pour les enfants de l'école élémentaire et des écoles maternelles Dolto et Les Oliviers
- ▶ 1 salle polyvalente et d'activités sportives

Outre l'investissement, le partenariat prévoit la prise en charge par la société partenaire des grosses réparations, de l'entretien et de la maintenance sur la durée du contrat.

Des investissements conséquents

3 000 000 € investis depuis 2014 pour l'entretien et la rénovation des équipements scolaires de la commune (**12** écoles maternelles, **11** écoles élémentaire, et **1** école primaire)

1 810 000 € investis dans le même temps pour la rénovation des structures municipales de la petite enfance et la **construction de nouveaux équipements** dédiés à la petite enfance

3 500 enfants des écoles maternelles et élémentaires sont inscrits au service de restauration scolaire, qu'ils fréquentent un ou plusieurs jours par semaine. En 2017/2018, **570 370 repas** ont été confectionnés dans le cadre de la restauration municipale, dont **425 806** pour les enfants des écoles maternelles, élémentaires et des accueils de loisirs

C'EST EN COURS

✓ **Construction du nouveau Pôle Enfance** en contrebas des écoles maternelles Dolto et Les Oliviers : 3 200 m² d'équipements neufs (ouverture prévue fin 2019)

✓ **Rénovation et extension de la crèche La Nouveleto** (investissement prévisionnel : **690 000 €**)

✓ **Nouveau marché pour la restauration scolaire** (rentrée 2019) avec un accent particulier porté sur les produits bios ou issus de circuits courts, l'éducation au goût ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des bio-déchets

✓ **Nouvelle tarification des accueils périscolaires élémentaires du soir** avec diminution des tarifs pour les ménages les plus modestes (rentrée 2019)



5 ANS POUR

REDYNAMISER

NOTRE CENTRE HISTORIQUE



Notre centre historique est un des joyaux de notre ville. Il n'échappe cependant pas aux difficultés qui touchent le commerce de proximité dans toutes les villes moyennes. C'est pourquoi, depuis 2014, il fait l'objet d'une attention particulière, avec une politique orientée autour de quatre axes. Tout d'abord, la rénovation et l'embellissement de ses rues principales : les rues Jean-Jaurès, Grisolle et du Général de Gaulle et la place Formigé ont notamment initié cette métamorphose. Ensuite, le développement d'animations régulières. Le stationnement a pour sa part été facilité et le nombre de places accru. Enfin, plusieurs actions visent à accompagner et renforcer l'attractivité du commerce de proximité.

NOUS L'AVONS FAIT



✓ **Plus de 4 M€ de travaux pour un nouveau visage du centre historique, avec notamment :**

- ▶ requalification de la rue Jean-Jaurès, de la rue Grisolle et de la rue Desaugiers : 1 M€
- ▶ nouveau pavage de la place Formigé, de la place du Couvent et la partie ouest de la place Paul-Albert Février : 624 000 €
- ▶ rénovation de la rue du Général de Gaulle : 510 000 €, et expérimentation de la piétonisation
- ▶ réfection et mise en double sens de la rue des Moulins : 488 000 €
- ▶ aménagement du parvis et réfection du parking rue Aubenas : 283 000 €
- ▶ réfection de la voirie rue de Verdun : 200 000 €
- ▶ aménagement de l'esplanade piétonne place Clemenceau : 312 000 €

✓ **Accroissement de l'aide pour le ravalement des façades** et extension à la rénovation des toitures



✓ Développement des animations :

- ▶ relocalisation de la Foire aux Ânes en cœur de ville
- ▶ installation d'une patinoire et d'un chapiteau, présentation d'un « mapping » sur la cathédrale et soirées dansantes à l'occasion des fêtes de Noël
- ▶ animations spécifiques pour Pâques et Halloween
- ▶ mise en place de scènes musicales, de défilés de mode, de « défis trottinette » et des bals de l'été sur la place Formigé

✓ Refonte et extension saisonnière du marché pour un véritable marché provençal

✓ Renforcement des possibilités de stationnement à moindre coût

- ▶ travaux sur les parking Clos de la Tour et Agricola et rénovation/extension du parking de la Porte d'Orée (57 places créées)
- ▶ gratuité du stationnement dans les parkings les 30 premières minutes, durant les fêtes de Noël ainsi que le soir, le dimanche et les jours fériés
- ▶ fluidification du stationnement sur voirie et mise en place de bornes « arrêt minute » rue Jean-Jaurès et rue Grisolle.
- ▶ possibilités accrues d'abonnements dans les parkings et nouveaux tarifs « résidents » et « professionnels » pour le stationnement sur voirie
- ▶ dématérialisation des cartes de stationnement sur voirie



✓ Accompagnement renforcé des commerçants :

- ▶ recrutement d'un manager du commerce de proximité
- ▶ participation à différents salons (Salon de la Franchise...) pour promouvoir l'implantation à Fréjus
- ▶ lancement du portail « LaCarte » et de la carte « Cashback » pour promouvoir les commerces de proximité et fidéliser la clientèle
- ▶ participation aux journées nationales du commerce de proximité et obtention en 2018 du label « 4 sourires », qui récompense une politique volontariste en matière de maintien et de développement des activités économiques de proximité
- ▶ adhésion à la Fédération Nationale des centres-villes « vitrines de France » pour un meilleur accompagnement des commerçants

Une aide pour rénover les façades et les toitures

Le dispositif créé en 1992 a été refondu lors du Conseil municipal du 25 avril 2019, pour une subvention pouvant désormais atteindre **3000 €**

en vue de la rénovation des façades pour tous les immeubles construits depuis plus de 10 ans.

Un dispositif qui concerne désormais également la rénovation des toitures.

« LaCarte » : un portail pour promouvoir les commerces de proximité

Pour aider les commerçants à se faire connaître, la municipalité propose une application mobile pour mettre en relation les commerces de proximité et leur clientèle locale.

En quelques minutes, le commerçant peut créer « la vitrine » de son enseigne, l'animer et mettre en valeur les promotions du moment.

La Ville finance cette application pour une durée d'au moins deux ans.

Fréjus est la première ville de France

à initier ce projet.

C'EST EN COURS

✓ **Projet d'installation** de boutiques « éphémères » ou « à l'essai », nouveaux concepts participant à la dynamique du centre

✓ **Préemption de fonds de commerce** pour maintenir la diversité commerciale

✓ **Pavage de la rue Saint-François de Paule** (à l'étude)

✓ **Étude, avec la CAVEM, pour la mise en place d'une « Opération de revitalisation du territoire » (ORT)**, nouveau dispositif créé par la loi « ELAN » de novembre 2018



5 ANS POUR

RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE



Grâce à ses nombreux atouts, Fréjus, classée « station de tourisme » en 2017, développe, avec son Office de Tourisme, de nombreuses actions pour maintenir et renforcer son attractivité touristique, dans un environnement de plus en plus concurrentiel entre les destinations. Une attractivité qui est un enjeu essentiel pour l'économie locale. La Ville et l'OT travaillent donc à renforcer la promotion de notre territoire et notre offre de services, ainsi qu'à sortir progressivement de la saisonnalité.

Si la compétence « développement économique » est pour sa part du ressort de la CAVEM, la Ville se mobilise cependant pour permettre l'installation de nouvelles entreprises et instituts de formation et développer une politique dynamique d'aménagement de son territoire.

NOUS L'AVONS FAIT

✓ **Premières étapes du réaménagement du bord de mer :** après la nouvelle Base Nautique, installation en 2019 de 5 nouveaux kiosques plus esthétiques et de nouveaux postes de secours sur les plages. Le début d'un vaste projet de rénovation qui s'étendra jusqu'en 2023.

✓ **Une promotion touristique innovante :**

- ▶ Création et dépôt de la marque « Fréjus cœur d'Azur » (2015)
- ▶ Lancement du nouveau site internet de promotion du territoire « frejus.fr » et d'une application mobile « fréjustourisme »
- ▶ Participation à des salons internationaux pour promouvoir la destination
- ▶ Nouveaux dépliants et brochures de présentation de Fréjus et de ses attraits et clip de promotion de « Fréjus cœur d'Azur »
- ▶ Création d'une boutique de produits siglés « Fréjus » à l'Office de Tourisme
- ▶ Lancement d'une offre pour les croisiéristes : accueil du premier navire en 2017



✓ **De nouveaux labels et distinctions pour valoriser la destination Fréjus :**

- ▶ Obtention par l'Office de Tourisme de la marque nationale « qualité tourisme » (2017)
- ▶ Obtention du label « Tourisme et handicap » (2015)
- ▶ Obtention de la 3^e étoile du label France Station Nautique (2018)
- ▶ Adhésion à l'aqua-label « Pavillon Etoile de Mer », qui distingue la qualité des eaux de baignade



✓ **De nouveaux grands rendez-vous**

- ▶ Extension et refonte du marché nocturne estival et mise en place d'un marché des créateurs
- ▶ Dépôt de la marque « Fréjus capitale azurienne de la pétanque » et développement de nombreux événements
- ▶ Organisation de grands concerts gratuits estivaux sur la Base Nature, rassemblant des dizaines de milliers de spectateurs
- ▶ Retransmission de la finale de la Coupe du Monde de football aux Arènes avec plus de 5 000 spectateurs

✓ **Accompagner le développement économique**

- ▶ De nouvelles zones d'activités économiques permises par le nouveau PLU pour favoriser l'installation d'entreprises et donc l'emploi local
- ▶ Accueil de l'École nationale des scaphandriers en partenariat avec la CAVEM
- ▶ Un service emploi actif pour rapprocher les demandeurs des entreprises fréjusiennes

C'EST EN COURS

- ✓ **Lancement de nouvelles applications mobiles « Fréjus l'appli »** pour la Ville, l'Office de Tourisme et Port-Fréjus. Tout Fréjus à portée de main sur smartphone et tablette
- ✓ **Front de mer : études sur les futures concessions de plage**, qui verront le jour en 2022, et réflexion globale sur la rénovation du front de mer à l'horizon 2022/2023. Une rénovation qui portera aussi sur le plan de circulation et le stationnement et fera l'objet d'une large concertation
- ✓ **Projet de réaménagement de la partie bâtie de la Base Nature**, pour y implanter, en lieu et place des bâtiments vétustes existants, des équipements permettant de renforcer notre attractivité touristique sur l'année
- ✓ **Lancement des procédures** pour la création de la future Zone d'aménagement concertée (ZAC) du quartier des Sables
- ✓ **Première édition du « Summer vibes festival »** à l'été 2019 sur la Base : grand festival de musique électronique avec plusieurs dizaines de milliers de spectateurs attendus



Aménager le quartier des Sables

Cette opération fait l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (OPA) dans le nouveau PLU. Elle a vocation à **renforcer le centre urbain** et à en conforter la vocation économique et commerciale, et plus largement l'attractivité : création de logements libres et sociaux, de services et d'équipements publics, avec un urbanisme intégrant pleinement les objectifs de **développement durable** et de recours aux énergies renouvelables. Un marché d'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) pour déboucher sur la création de la ZAC sera lancé en 2020.

Fréjus, capitale azurée de la pétanque

Depuis le dépôt de cette marque en **2017**, Fréjus développe des événements réguliers d'envergure nationale et internationale (grande finale « **Passion Pétanque Française** », Tournoi international Laurent Barbero, finale de la coupe de France...). Elle a créé en 2018 le club « **Fréjus International Pétanque** » avec plusieurs grands champions, ainsi que des stages de pétanque et une école de pétanque gratuite ouverte à tous. Un facteur supplémentaire d'attractivité grâce à ce sport populaire et si provençal...

5 ANS POUR

ENTREtenir ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE



Fréjus, Ville et Pays d'art et d'histoire ! La municipalité a mis en œuvre une véritable politique de protection et de valorisation de notre riche patrimoine, notamment romain, à travers d'importants chantiers. L'année 2019 verra aussi débiter les travaux de mise en valeur de la plate-forme romaine et des études sur la valorisation du Port romain ainsi que sur la Villa Aurélienne. Grâce à une politique active de fouilles, les collections de la ville s'enrichissent et de nombreuses animations permettent de le faire découvrir.

NOUS L'AVONS FAIT



✓ **Obtention en 2018 par le Service Archéologie et Patrimoine de l'habilitation de l'État** (qui remplace désormais, sans limite de temps, l'ancien agrément annuel) pour réaliser des diagnostics et des fouilles

✓ **Enrichissement des collections archéologiques** grâce à une politique active de fouilles

✓ **Aménagement d'un nouveau centre de conservation et d'études** des collections dans le quartier de La Palud

✓ **Restauration des arches de l'Aqueduc romain.**
Coût : 180 000 euros (cofinancement Ville/État)

✓ **Restauration**

du rempart moderne dit « Aubenas » et création d'un « Espace Patrimoine » place Clemenceau

✓ **Travaux au Musée d'Histoire locale** : rénovation de la salle Malpasset et création d'un support multimedia

✓ **Édition de la bande dessinée « Fréjus 2 000 ans d'histoire »** : 3 tomes pour découvrir Fréjus et son patrimoine

✓ **Valorisation du patrimoine** : installation d'une table d'interprétation panoramique rue Edmond-Poupé pour découvrir le Port romain et d'un panneau rue des Moulins sur l'ensemble thermal du port

✓ **Nouveaux dépliants pour découvrir nos principaux sites** : Amphithéâtre, Chapelle « Cocteau » (Notre Dame de Jérusalem), Musée archéologique, Musée d'Histoire locale, Théâtre romain, crypte du vivier romain, Espace patrimoine, Villa Aurélienne.



✓ **Développement des actions de sensibilisation** : grandes expositions historiques à la Villa Aurélienne et à l'Espace patrimoine, colloque historique international annuel

✓ **Développement et enrichissement de l'offre éducative** : désormais 200 séances sur le patrimoine durant l'année scolaire

✓ **Amélioration de l'accueil** dans les musées et monuments par la mise en place d'une billetterie informatisée

Une politique active de fouilles

Le service Archéologie et Patrimoine, agréé par l'État, a effectué

40 opérations de diagnostics et
8 fouilles archéologiques

depuis 2014, qui ont permis notamment la mise à jour d'un moulin à eau et de quelque **300 amphores** ainsi que du « casque de Minerve », déesse de la guerre, de la sagesse, de la pensée élevée, des Lettres et des Arts.

Collections archéologiques : un nouveau Centre de Conservation et d'Étude

Le Centre de Conservation et d'Étude (CCE), jusqu'ici situé dans l'espace Caquot, emménage dans des locaux situés dans le quartier de la Palud. L'aménagement du site est cofinancé par la Ville et l'État.

Le CCE a pour objectif de **conserver** afin d'étudier le mobilier archéologique découvert lors des fouilles réalisées sur le territoire de la commune. Après étude et stabilisation, les éléments sont conservés sur place. Les plus remarquables peuvent rejoindre les réserves du **musée archéologique**.

C'EST EN COURS

✓ **Travaux sur la chapelle Notre-Dame de Jérusalem, dite « Chapelle Cocteau » :** rénovation de la toiture

✓ **Aménagement du futur parc urbain de la plate-forme romaine,** véritable « coulée verte » à deux pas du centre-ville

✓ **Études-diagnostic sur le Port romain et sur la Villa Aurélienne** pour définir un programme pluriannuel de mise en valeur

✓ **Reprise de la gestion des collections** du musée archéologique et réflexion sur un nouveau projet muséographique



5 ANS POUR DÉVELOPPER NOTRE RAYONNEMENT CULTUREL



À Fréjus, les actions se multiplient pour permettre l'accès de tous à la culture et renforcer le rayonnement culturel de la ville. Nouveaux événements, création d'un bureau des tournages, évolution de l'école de musique sont quelques uns des axes d'une politique conquérant un public toujours plus nombreux, avec 35 000 visiteurs et spectateurs sur l'ensemble des animations culturelles en 2018.

NOUS L'AVONS FAIT

✓ **De nouveaux festivals et animations culturelles** : grand concert annuel gratuit sur la Base nature, Cinéma en plein air au Théâtre romain, saison musicale et théâtrale et grandes expositions à la Villa Aurélienne, accueil d'*Escape Games*, « Summer Vibes » à Saint-Aygulf, Nuit de la lecture,...

✓ **Soutien renforcé aux grands rendez-vous** de la ville, de l'Office de tourisme ou des nos partenaires associatifs : Nuits Auréliennes, Festival du Court Métrage, Nuits Off, Lou Misteriou, Concours de la Nouvelle en 1 000 mots,...



✓ **Soutien aux traditions** avec la mise en valeur des fêtes votives et traditionnelles (Braoude, Fête de la Saint-Pons, Omelette géante de Saint-Aygulf, Fête du raisin,...)

✓ **Renforcement de l'offre numérique** aux 8 167 inscrits à la médiathèque (495 livres, 1 600 magazines et musique).

✓ **Développement de l'éducation artistique** : signature d'une convention cadre « Éducation Artistique et Culturelle » avec l'État et accroissement des actions en direction des scolaires (visites, conférences, ateliers,...)

✓ **Demande d'agrément** auprès de l'État pour faire de l'École de musique, désormais municipale, un véritable Conservatoire.

C'EST EN COURS

- ✓ **Signature d'une convention de partenariat** avec le Conservatoire de Saint-Raphaël dès la rentrée 2019 afin d'élargir encore la palette d'activités proposées aux jeunes élèves.
- ✓ **Mise en place d'une borne automatique de prêt/retour** pour faciliter les emprunts au sein de la médiathèque et **installation d'une boîte de retour 24h/24 et 7j /7.**
- ✓ **Étude pour mutualiser les ressources numériques** au sein de la CAVEM pour permettre l'accès des abonnés à un plus grand nombre d'ouvrages, disques et films.
- ✓ **Construction d'une nouvelle annexe « Plaisir de Lire »** pour les scolaires rue Jean-Giono.



Fréjus : une nouvelle destination de tournages

La **création** d'un Bureau d'Accueil des Tournages (BAT) en 2015 a permis d'accueillir de nombreux tournages dans notre ville : clips musicaux (Julien Clerc, Claudio Capéo, Jude Todd,...), documentaires, séries TV (Section de recherches, Les revenants,...) et films *Queen remakes* (2017) de Ramesh Aravind et Neelakanta Reddy - tournage Bollywood, *Johnny English 3* (2017) de David Kerr avec Rowan Atkinson, *Just a gigolo* (2018) de Olivier Barroux avec Kad Merad...

Au total, quelque **50 tournages réalisés à Fréjus depuis 2014 !**

Demande d'agrément et partenariat pour l'École de musique

La Ville a repris la gestion de l'École de musique en 2017 afin de lancer une procédure de demande d'agrément auprès de l'État pour qu'elle devienne un véritable Conservatoire.

Les cours ont été renforcés et **4 nouvelles disciplines** ont été créées (guitare électrique rock, chant choral arménien, éveil théâtral et atelier improvisation).

Actuellement cette école compte **34 professeurs et 521 élèves (+ 7 % par rapport à 2014).**

5 ANS POUR

UNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



Labellisée « ville active et sportive » en 2018, Fréjus peut notamment s'enorgueillir de compter sur son territoire plusieurs associations sportives emblématiques. C'est ainsi qu'avec ses 24 sections et quelque 4 500 adhérents, l'AMSLF (Association municipale des sports et loisirs de Fréjus) est la plus importante de la Région. Avec près de 900 licenciés, l'Étoile Football Club Fréjus-Saint-Raphaël est pour sa part le 1^{er} club départemental, le 2^e en PACA.

Depuis 2014, la Ville a créé ou renouvelé plusieurs équipements et conforté son soutien aux associations sportives. Elle a renforcé ses actions en milieu scolaire mais aussi en direction des sportifs handicapés. Cette volonté de développer le sport pour tous s'accompagne également d'un soutien au sport de haut niveau. De nos équipes fréjusiennes ou intercommunales de football, de volley-ball ou de rugby à l'athlétisme ou au taekwondo, de la nageuse handisports Carla Rapicano à la vététiste Cécile Ravanel ou au boxeur Gustave « Marvelous » Tamba, Fréjus est une terre de compétiteurs et de champions !

NOUS L'AVONS FAIT

- ✓ **Construction d'une nouvelle Base nautique.** Dénommée en hommage à l'aventurier fréjusien, Marc Modena, elle comptabilise pas moins de 20 000 sorties à l'année, entre privés, scolaires, stagiaires et estuivants (investissement : 1,7 M€)
- ✓ **De nouveaux courts au Tennis club Gallieni Pascal-Albuxech :** réalisation d'une nouvelle salle couverte avec deux courts en terre battue, et de deux courts extérieurs en quick. Le padel a été déplacé, le club-house réaménagé et modernisé pour offrir un vrai cachet provençal sous la pinède (investissement : 2,3 M€)
- ✓ **Aménagement de deux nouveaux courts de tennis extérieurs en quick et d'un city-stade** aux abords de la salle Régis-Auzerau à Saint-Aygulf (investissement : 201 000 €)
- ✓ **Réaménagement des city-stades** des Chênes et de Villeneuve et création du terrain open du site Gallieni (investissement : 280 000 €)
- ✓ **Rénovation de la salle Sainte-Croix,** dans le cadre du retour au sein du monde professionnel du volley fréjusien (investissement : 900 000 €)
- ✓ **Création de terrains pour la pratique de la boule lyonnaise,** à l'entrée de la Base nature, côté parking de la Police municipale rue des Batteries
- ✓ **Changement du praticable de gymnastique à la salle Jo-Tedesco** (investissement : 48 000 €)
- ✓ **Restauration des vestiaires des deux piscines municipales,** qui ont accueilli près de 110 000 personnes en 2018
- ✓ **Création de nouvelles activités et stages sportifs :** « gym poussette » (séances partagées avec bébé pour les jeunes mamans), stages sportifs pour les 6-12 ans sur la période des grandes vacances scolaires...
- ✓ **Renforcement des interventions sportives** pour les petits Fréjusiens dans les activités périscolaires et les écoles municipales de sports, mais également pour les séniors : près de 600 adhérents encadrés par des éducateurs sportifs de la ville (gym douce, marche sportive, aquagym)
- ✓ **Soutien à la création d'une section « Handisports »** à l'AMSLF
- ✓ **Sport adapté :** lancement d'Olympiades avec 120 enfants avec la section athlé de l'AMSLF, les EMS et les IME (Institut médico-éducatif)
- ✓ **Accueil de grands événements :** outre l'emblématique Roc d'Azur, Fréjus « capitale européenne de la pétanque » accueille de nombreux événements nationaux et internationaux dans cette discipline, mais aussi des courses pédestres (10 km de Fréjus) ou nature (Trails d'Hermès), des galas de boxe avec des combats professionnels...



DES CHIFFRES PARLANTS !

15 000 licenciés

ou adhérents dans les quelque

70 associations sportives recensées à Fréjus (soit + de 25 % de la population de la ville) et pratiquant une activité sportive régulière, du simple loisir au plus haut niveau de compétition

5,8 M€ investis depuis 2014

dans la construction, la rénovation ou l'entretien de nos équipements sportifs

47 684 heures annuelles

de mise à disposition de gymnases et autres équipements sportifs, à destination des scolaires, associations et institutionnels (sapeurs-pompiers...)

4 000 scolaires en moyenne encadrés chaque année par les éducateurs de la ville sur près de **160 cycles** (natation, sports nautiques, escrime, course d'orientation, VTC)

400 enfants en périscolaire dans les écoles municipales de sport (et 150 enfants pour le foot quartiers)

C'EST EN COURS

- ✓ **Création d'une nouvelle salle omnisports** de 600 m² au sein du Pôle Enfance Sainte-Croix
- ✓ **Acquisition des terrains du futur stade intercommunal** qui sera réalisé par la CAVEM
- ✓ **Accueil d'une grande manifestation de sports de combats aux Arènes** combinant boxe thaïlandaise (muay-thaï) et combats pros de boxe anglaise (29 juin 2019)
- ✓ **Création d'un site VTT dans l'Estérel** : des démarches ont été entamées par la Ville, organisatrice de l'événement mondial du Roc d'Azur, pour la labellisation d'un espace dédié au VTT dans le massif de l'Estérel
- ✓ **Poursuite de la rénovation du skate-park de la base nature** : remplacement du bois des modules sur trois ans (2018-2020 ; investissement : 60 000 €)



5 ANS POUR

RENFORCER LES PROXIMITÉS



Fréjus est une ville de quartiers, dotée d'un tissu associatif particulièrement dense et actif. Une raison supplémentaire pour mettre la proximité au cœur de l'action municipale. Qu'il s'agisse des conseils de quartier, de l'accueil et l'écoute des habitants ou des partenariats étroits avec de nombreuses associations, la municipalité veille, depuis 2014, à se tenir au plus près des Fréjusiens.

NOUS L'AVONS FAIT

- ✓ **Création en 2014 d'un service dédié à la vie associative** pour en faire un véritable « guichet unique » pour les subventions mais aussi l'accompagnement et le conseil aux associations
- ✓ **Soutien accru aux associations** (167 associations subventionnées et 3,71 M€ de subventions de fonctionnement aux associations en 2018)
- ✓ **Développement des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens** avec 16 associations pour optimiser les partenariats
- ✓ **Organisation d'un referendum local** en 2017 à Saint-Aygulf, et prise en compte par la municipalité des résultats du vote
- ✓ **Adoption d'une nouvelle charte des conseils de quartier** et renouvellement des conseils en 2017. Organisation et suivi de deux réunions publiques annuelles par quartier
- ✓ **Mise en place depuis 2018 d'un budget participatif** (200 000 € annuels) pour réaliser des propositions d'investissement émanant directement des conseils de quartier
- ✓ **Création du point d'accueil « Vie des quartiers »** en 2018 pour recueillir les questions, demandes d'intervention et suggestions des Fréjusiens et y répondre au plus vite
- ✓ **Nouvelle organisation des manifestations d'accueil des nouveaux arrivants**



C'EST EN COURS

- ✓ **Construction d'une nouvelle maison des associations** à Saint-Aygulf en remplacement de l'ancien site devenu vétuste (investissement : 1 M€)
- ✓ **Reconstruction de la salle associative Agricola** en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements sociaux.
- ✓ **Rénovation** de la salle polyvalente de Saint-Jean de Cannes, destinée aux habitants et associations du quartier



Un budget participatif sollicité

La Ville a souhaité mettre en place depuis 2018 un **budget participatif**, pour répondre aux demandes d'investissement de proximité émanant des conseils de quartier pour des opérations non prévues initialement au budget principal de la Ville. Ce sont ainsi **200 000 € annuels** qui sont consacrés à répondre à ces demandes, de nature très diverse : parcours santé à la Base nature, aménagement du chemin des douaniers de Saint-Aygulf, aménagement complémentaire d'aire de jeux à Bellevue, travaux supplémentaires à la salle polyvalente de Saint-Jean de Cannes, installation de radars pédagogiques dans plusieurs quartiers...

Un soutien accru aux associations

Fréjus compte un tissu associatif riche de plus de **500 associations**. Chaque année plus de 130 d'entre elles sont présentes au **Forum des Associations** organisé par la Ville, qui édite à cette occasion un guide les recensant et présentant leurs activités. La Ville subventionne par ailleurs de nombreuses associations : 167 en 2018, pour un montant de plus de **3,71 M€**. Elle peut leur mettre en outre à disposition du personnel, des locaux ou du matériel. C'est ainsi qu'outre les associations disposant de locaux municipaux permanents, **342** mises à disposition ponctuelles de salles ont été effectuées gratuitement, en 2018, pour les associations fréjusiennes. Et de nombreuses manifestations associatives peuvent se réaliser, chaque année, grâce à l'appui logistique de la Ville.

5 ANS POUR

UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE



Faire de Fréjus une ville où chacun a sa place et peut vivre dignement est aussi un des axes forts de la politique menée depuis 2014. Cela passe par des actions renforcées en faveur des séniors et pour lutter contre l'isolement, mais aussi par un soutien actif aux plus fragiles, via le Centre communal d'action sociale (CCAS). La Ville a aussi créé une Mission Handicap qui développe de nombreuses actions. Elle s'est enfin fortement investie pour le logement social, afin de permettre à tous les Fréjusiens de se loger dignement.

NOUS L'AVONS FAIT

✓ Pour les séniors :

- ▶ Renforcement des activités et événements organisés par le CCAS : ateliers informatiques, de jeux d'échecs, de gym douce, ateliers intergénérationnels, participation à la « Semaine Bleue » et à la semaine « Viens je t'emmène », après-midis dansants,...
- ▶ Distribution de plus de 700 colis de Noël chaque année
- ▶ Augmentation du nombre de lits à l'EHPAD « Les Eaux Vives » et amélioration des locaux pour le bien-être des résidents (77 000 € pour la climatisation des espaces communs notamment)
- ▶ Transformation de « La Respélido » en Résidence Autonomie (39 résidents), travaux de mise aux normes et mise en place d'activités variées pour préserver l'autonomie
- ▶ Mise en place d'un « Café des aidants » avec soutien psychologique.



✓ Pour les personnes en situation de handicap :

- ▶ Création en 2014 d'une structure dédiée, la « Mission Handicap »
- ▶ Participation active au Téléthon avec l'organisation, chaque année, de plusieurs événements
- ▶ Ouverture d'un local en centre-ville, l'« As de cœur », pour les associations et établissements de soins s'occupant de personnes en situation de handicap ou fragilisées par la maladie
- ▶ Soutien à la création d'une section « Sport et handicap » au sein de l'AMSLF
- ▶ Nombreux aménagements sur le site « Handiplage » : 1 718 mises à l'eau en 2018, 4 500 personnes accueillies, obtention du label d'État « tourisme et handicap » en 2016.
- ▶ Renforcement des travaux d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (arrêts de bus, écoles, bâtiments publics,...) et adoption d'un « agenda d'accessibilité programmée »
- ▶ Réalisation d'un ponton handipêche au Lac de l'Avellan.

✓ **Logement social : 675 logements sociaux neufs livrés** entre 2014 et 2018 dans le cadre d'une politique volontariste pour que tous les Fréjusiens puissent se loger dignement.

✓ **Développement du « Point Accès au Droit »** pour tous les Fréjusiens : permanences d'avocats, de conciliateurs, d'un écrivain public : 10 290 personnes accueillies entre 2014 et 2018.

Une action volontariste en matière de handicap

La création de la « **Mission Handicap** » a permis de développer de nombreuses actions en faveur des personnes en situation de handicap et de coordonner la politique municipale en ce domaine.

Véritable « guichet unique », la Mission Handicap, entre autres interventions, accueille et oriente les Fréjusiens porteurs de handicap, organise chaque année le **Téléthon** sur Fréjus, coordonne la saison « **Handiplage** », gère le local « As de Cœur » et accompagne les actions de mise en accessibilité sur la Ville.

Permettre aux Fréjusiens de se loger dignement

En 2017, grâce à une **politique active** en faveur du logement social, la ville de Fréjus est sortie de la « carence » prononcée par l'État en 2014 du fait de la non-réalisation des objectifs 2011/2013.

Depuis 2014, **675** logements sociaux ont été livrés, grâce notamment à une politique de mise à disposition de terrains communaux.

Dans la même période, **729** familles ont pu être relogées.

Une politique solidaire qui se traduit par un **contrat de mixité** sociale avec l'État et les bailleurs et qui évite également à la Ville de payer des millions d'euros d'amende annuelle.

C'EST EN COURS

✓ **Travaux d'accessibilité** pour l'accueil des personnes à mobilité réduite dans le local « As de cœur » et dans les bâtiments publics

✓ **Création d'un Espace d'Accueil et d'Animation Sociale (EAAS)** dans le quartier de La Gabelle, en partenariat avec l'État et la CAVEM

✓ **Ouverture d'une Résidence intergénérationnelle** labellisée « Les Maisons de Marianne » en centre-ville.

✓ **Livraison de 255 logements locatifs sociaux** prévue en 2019.



5 ANS POUR

UNE VILLE INNOVANTE

ET DURABLE



Depuis 2014, la municipalité s'investit pour faire de Fréjus une ville durable. Un enjeu essentiel pour lequel une politique volontariste est développée. Parallèlement, à l'heure où les nouvelles technologies changent progressivement nos modes de vie comme le visage de la ville, et contribuent aussi à l'atteinte de cet objectif, différentes innovations ont été mises en place ou sont actuellement à l'étude.

NOUS L'AVONS FAIT

✓ Encouragement aux mobilités « douces »

: adoption d'un plan pluriannuel pour les pistes cyclables (2015), réalisation ou rénovation de plusieurs kilomètres de pistes et renforcement de la signalisation pour la sécurité des cyclistes

✓ Acquisition de vélos à assistance électrique et de véhicules électriques

pour le parc de véhicules de la Ville avec, pour objectif, un renforcement du parc « propre »

✓ Nouveau marché de performance pour l'éclairage public

avec renouvellement progressif à base de LEDs permettant une réduction des consommations et une meilleure gestion, via notamment un module de géodétection « Citytouch » des lanternes. Renouvellement d'ores et déjà effectué sur les boulevards d'Alger et de la Libération et sur l'avenue de Lattre de Tassigny

✓ Création de jardins partagés

dans le quartier Villeneuve : 27 parcelles de 60 m² à disposition des habitants

✓ Création de jardins pédagogiques

dans 14 écoles pour sensibiliser les enfants à une alimentation responsable et de qualité, à l'acte de consommation alimentaire, les éveiller au goût des produits, les initier au jardinage et à l'horticulture... Le tout dans une démarche ludique et éducative



✓ Développement des zones naturelles et agricoles

dans le cadre du nouveau PLU : création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) dans la « Vallée rose » de la plaine de l'Argens, + 80 ha de terres agricoles protégées, + 60 ha d'espaces naturels protégés et + 10 ha d'espaces boisés classés par rapport au PLU de 2005

✓ Protection, animation et valorisation du site Natura 2000 « Embouchure de l'Argens »

et notamment des étangs de Villepey (gestion ville jusqu'en 2018, transférée à la CAVEM depuis) : observatoire de la faune sauvage, bacs à marée, actions de découverte et de sensibilisation...

✓ « Hotspot » wifi gratuit

dans le centre historique ainsi que sur la place Clemenceau, via l'installation d'un banc connecté à énergie solaire

✓ Installation d'écrans d'information dernière génération

sur différents sites de la ville

C'EST EN COURS

- ✓ **Réalisation de nouvelles pistes cyclables** dans le cadre du plan pluriannuel avec pour objectif à terme de créer 6,7 km de pistes supplémentaires d'ici 2025
- ✓ **Nouveau marché de performance énergétique** pour les bâtiments municipaux : programme de travaux et nouveaux dispositifs pour réduire les consommations
- ✓ **Études pour le développement du photovoltaïque** sur les bâtiments et parkings publics
- ✓ **Réflexion sur la mise en place d'un système de thalassothermie**, énergie « propre » pour le chauffage et la climatisation de bâtiments
- ✓ **Poursuite de la rénovation du système d'éclairage public**, pour un éclairage toujours plus économe en énergie : 600 000 € investis en 2019
- ✓ **Installation progressive de nouveaux mobiliers urbains connectés**
- ✓ **Dématérialisation accrue** des inscriptions aux activités municipales (portail familles) et dématérialisation des documents du Conseil : procédures facilitées et économies de papier
- ✓ **Réflexion sur un plan de déplacement des administrations** (PDA) en lien avec la CAVEM, pour réduire les déplacements automobiles et favoriser notamment le covoiturage

L'Opération

« Grand Site de France » du massif de l'Estérel

La ville de Fréjus est partie prenante de **« l'Opération Grand Site »** visant à la labellisation « Grand Site de France » du massif de l'Estérel. Une opération pilotée conjointement par l'État et le Syndicat intercommunal pour la protection du massif de l'Estérel (SIPME, auquel adhère la ville de Fréjus). De **nombreuses actions** (dépollution, nettoyage, aménagement de pistes et chemins...) ont déjà été menées et d'autres sont en préparation pour permettre au site de l'Estérel, espace naturel sensible et surtout site paysager exceptionnel, d'obtenir cette **labellisation** très recherchée.

Quelques repères

34,5 km de pistes cyclables actuellement proposés sur le territoire communal

22 190 et 1 472 hectares, soit les surfaces respectives des espaces terrestre et marin du futur « Grand Site de l'Estérel », en cours de labellisation « Grand Site de France »

1 383 hectares : la surface du site Natura 2 000 « Embouchure de l'Argens », qui comprend les étangs de Villepey, une grande partie de la plaine agricole, l'Argens et sa forêt riveraine, et une partie marine

5 ANS POUR

UNE VILLE MIEUX GÉRÉE ET UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE



Devant la situation très dégradée des finances communales en 2014 et la baisse continue des dotations de l'État, la nouvelle municipalité a immédiatement mené une politique de redressement autour de trois axes majeurs : maîtrise des dépenses de fonctionnement, réduction de la dette et optimisation de l'organisation interne. Ceci sans recourir au levier fiscal et en tenant l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition. Parallèlement, la municipalité a mis en œuvre ou engagé différents projets pour améliorer la qualité du service apporté aux Fréjusiens, notamment en matière de simplification des démarches et d'amélioration de l'accueil.

NOUS L'AVONS FAIT

✓ **Des taux communaux d'imposition inchangés depuis 2014** : conformément aux engagements pris, les six budgets adoptés depuis 2014 l'ont été sans augmentation des taux d'imposition. Et ce, en dépit des contraintes liées à la baisse des dotations de l'État et à la lourde charge de la dette

✓ **Une dette réduite : depuis 2014, la dette a baissé de 12 %**, soit plus de 16 M€, passant de près de 144 M€ à 127,5 M€ fin 2018. La politique de cessions d'actifs, nécessaire pour respecter nos obligations en matière de logements sociaux, a également permis de faire face à la lourde charge de la dette mais aussi de consacrer une partie des recettes au désendettement

✓ **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées** : en 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 1,48% par rapport à 2017. Grâce à une gestion optimisée, ces mêmes dépenses ont baissé de 2,6% par rapport à 2013, sans réduire la qualité du service, et ce malgré les augmentations automatiques (échelons du personnel, coût des contrats indexés sur l'inflation,...)

✓ **Des recettes optimisées**, notamment grâce à un recours plus systématique aux demandes de subvention et à la création d'un observatoire fiscal pour corriger les anomalies déclaratives

✓ **La renégociation de nombreux marchés** pour réaliser des économies

✓ **L'adoption d'une procédure de mise en concurrence** pour les autorisations du domaine public, pour une pleine transparence et des recettes améliorées

✓ **La mutualisation d'une partie du parc de véhicules** pour une meilleure utilisation et permettre de réduire le nombre de véhicules

✓ **Le renforcement des démarches en ligne** pour les actes de la vie courante et les inscriptions au portail famille

✓ **La création d'un dossier unique** de demande pour les événements et l'adoption d'un règlement de mise à disposition des moyens et matériels municipaux

✓ **L'adoption d'une charte de l'accueil** pour améliorer le service aux usagers

✓ **Un nouvel organigramme**, organisé autour de 5 pôles pour davantage de lisibilité et d'efficacité



✓ **Une actualisation du protocole sur le temps de travail**, pour répondre pleinement à nos obligations législatives et adapter le service aux besoins (annualisation)

✓ **Une politique active de gestion RH**, pour anticiper les départs, permettre des redéploiements et des non-remplacements et faire évoluer l'organisation des services

✓ **Un renforcement de la formation des agents** et une action contre les risques psycho-sociaux, avec le CHSCT, pour améliorer le bien-être au travail, gage d'efficacité



Le budget de Fréjus, c'est* :

82,3 M€ de recettes réelles de fonctionnement dont :

- 5,79 M€ de produits des services et du domaine
- 41,05 M€ de produits fiscaux (taxe d'habitation et taxes foncières)
- 13,67 M€ d'autres impôts et taxes (droits de mutation, attribution de compensation CAVEM, TLPE...)
- 13,06 M€ de dotations, subventions et participations dont 9,43 M€ de dotation globale de fonctionnement

72,9 M€ de dépenses réelles de fonctionnement, dont :

- 16,65 M€ de charges à caractère général (marchés, fluides, restauration scolaire, entretien, assurances...)
- 44,23 M€ de dépenses de personnel
- 6,21 M€ de subventions, participations...
 - 4,19 M€ de remboursement des intérêts de la dette

13,37 M€ de recettes réelles d'investissement (emprunt nouveau, subventions, taxe d'aménagement, FCTVA...)

22,2 M€ de dépenses réelles d'investissement dont :

- 10,9 M€ de dépenses d'équipement
- 10,9 M€ de remboursement du capital de la dette

*chiffres : réalisations 2018

Service : le point carte grise

La ville de Fréjus a mis en place un **espace dédié** aux demandes de carte grise, autrefois entreprises auprès des préfectures et sous-préfectures. Un **agent dédié** accompagne les administrés ne possédant pas d'ordinateur ou d'Internet dans cette téléprocédure.

C'EST EN COURS

✓ **Labellisation QUALIVILLES** : la Ville s'est lancée dans une démarche de certification, avec l'Afnor (Association française de normalisation) dans un premier temps pour deux de ses principales Directions en contact avec le public (Affaires générales et Enfance et Education). Cet important projet vise à améliorer encore la qualité de l'accueil et à faciliter les démarches

✓ **Finalisation d'une gestion par politiques sectorielles et par objectifs** afin de disposer d'une comptabilité analytique par grand secteur d'intervention avec des indicateurs d'activité et de performance

✓ **Évolution du portail familles** pour parvenir à court terme à un véritable « guichet unique » dématérialisé

✓ **Refonte du standard** pour des réponses plus directes et rapides aux demandes téléphoniques

✓ **Signature d'une convention partenariale** avec la Direction départementale des finances publiques pour simplifier et optimiser nos procédures comptables



**Conception, réalisation et photographies :
Direction de la Communication**

